

# Agir ensemble pour le retour au travail et le maintien durable dans l'emploi

## Cancer & travail : un enjeu qui concerne toutes les entreprises

- ✓ **1 personne sur 2** touchée par un cancer au cours de sa vie
- ✓ La majorité des personnes concernées sont **en âge de travailler**
- ✓ Le retour au travail est **difficile** dans 1 cas sur 3
- ✓ Le maintien dans l'emploi est une **priorité nationale**  
(Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021 - 2030)

Le cancer et l'après cancer sont des sujets  
RH, sociaux et sociétaux majeurs.

Unique en Bretagne, **La Maison Jaïa**  
propose des parcours d'après cancer,  
afin de réduire les effets secondaires des  
traitements et améliorer la qualité de vie.

En favorisant la reconstruction personnelle  
et sociale ainsi qu'un retour à une vie  
active pérenne, nos accompagnements  
répondent aux enjeux de reprise et de  
maintien dans l'activité professionnelle.

**Notre ambition** : déployer ce  
modèle innovant sur d'autres  
territoires !

## Pourquoi nous soutenir ?

- Vous rejoignez un collectif d'acteurs  
locaux engagés au service du territoire
- Vous mobilisez vos collaborateurs  
autour d'un projet porteur de sens
- Vous contribuez à un impact social  
mesurable
- Vous donnez une traduction concrète à  
vos engagements RSE
- Vous agissez sur des enjeux clés :  
inclusion, non-discrimination, maintien  
dans l'emploi, santé durable

## Rejoignez le collectif des entreprises partenaires

### Comment agir ?

#### 1. Financer des parcours pour vos collaborateurs

Offrez un accès à des parcours d'après cancer à vos salariés et leurs proches aidants.

Vous contribuez à :

- ✓ faciliter la reprise d'équilibre de vie
- ✓ soutenir le retour au travail
- ✓ réduire l'isolement post-traitement
- ✓ apporter une réponse humaine à une situation sensible

Une action concrète au service de votre politique RH et OVST.

"L'engagement des entreprises locales fait la différence.

Rassemblons-nous autour de la première maison de l'après cancer en Bretagne."

**Florence Lévêque,**  
fondatrice & directrice de La Maison Jaïa

NOS BÉNÉFICIAIRES  
TÉMOIGNENT EN VIDÉO



#### 2. Devenir mécène de La Maison Jaïa

Soutenez une œuvre d'intérêt général via un don -  
Déduction fiscale : 60 % du montant

Mécénat financier / Mécénat en nature (biens, services) /  
Mécénat de compétences

Un levier structurant pour votre stratégie RSE  
et votre ancrage territorial.

RETROUVEZ LES ENTREPRISES DU COLLECTIF SUR NOTRE SITE

[lamaisonjaia.fr](http://lamaisonjaia.fr)



La Maison Jaïa est un lieu  
partagé et solidaire,  
dédié à l'accompagnement  
dans l'après cancer

ADRESSE :  
31, rue Guy Ropartz - Meioza 1  
3è étage - 35700 Rennes  
Métro Les Gayeulles

